

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

David BLANCHON, Géraldine DJAMENT-TRAN

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Exercice : dissertation et carte de synthèse

Sujet : L'interface méditerranéenne de l'Union Européenne

Pièce jointe : deux fonds de carte du bassin méditerranéen en A3 et en A4 au choix

Cette année, 112 candidats ont composé sur le sujet « L'interface méditerranéenne de l'Union Européenne ». La moyenne de 8,8/20 et la médiane de 8,5/20 témoignent d'un bon niveau d'ensemble. Quarante-deux candidats (soit 37,5% des effectifs) atteignent la moyenne. Six candidats ont obtenu une note supérieure à 16, vingt-cinq supérieure à 12, tandis que quinze copies, dont plusieurs inachevées, ont été notées en dessous de 5/20.

Le sujet de cette année s'est révélé discriminant, dès l'introduction. Il était nécessaire de prendre le sujet au sérieux et de développer une réflexion personnelle autour de la notion d'interface. Pour commencer, il était indispensable de définir l'interface et de délimiter spatialement le sujet. Ligne qui sépare et qui unit, l'interface exerce un effet sur l'organisation de l'espace, dont la profondeur et les rapports à l'hinterland devaient être discutés. Cette analyse liminaire devait conduire à emboîter les échelles : l'interface méditerranéenne peut désigner à la fois les espaces littoraux mais aussi, plus largement, les régions littorales. L'Union Européenne ne signifiait pas, faut-il le souligner, le continent européen. Il est fort regrettable de noter des erreurs récurrentes concernant la liste des pays concernés par le sujet, voire la liste des pays actuellement membres de l'UE.

La notation s'est fondée tout d'abord sur la problématisation du devoir, liée à la définition et au travail de la notion d'interface. La recherche de synonymes (glacis, barrière, fenêtre, porte d'entrée, fracture, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Bernard Kayser, *Méditerranée une géographie de la fracture*, paru chez Edisud à Aix-en-Provence en 1996, etc) aidait à questionner le concept tout au long du devoir. Plusieurs contresens ont été relevés dans l'interprétation du sujet. La seule appréhension de l'interface terre-mer était très réductrice et conduisait souvent à des développements de géographie physique sans rapport avec le sujet. La problématique passe-partout de l'unité et de la diversité de l'interface prenait mal en compte les enjeux du sujet. Les copies qui ont pris prétexte du sujet pour réciter des connaissances éclatées et non problématisées à propos de l'ensemble du programme ont été fortement sanctionnées. Un défaut moins grave mais très répandu a consisté à considérer seulement ou principalement le versant ouvert de l'interface, et insuffisamment son aspect fermé, alors que l'ambivalence du concept faisait la richesse du sujet et méritait des développements explicites.

Plus largement, il fallait montrer la dimension géographique du sujet en analysant les inégalités de développement et les impacts du statut d'interface sur l'organisation de l'espace. Il convenait ainsi d'identifier les espaces à la fois séparés et unis par l'interface méditerranéenne, d'analyser le bassin comme une barrière filtrante entre le Nord et le Sud à l'échelle mondiale, et sa rive nord comme un « Sud des Nordes » et un « Nord des Suds ». La notion d'interface convoquait la notion de différentiel, climatique et socio-économique, générateur de flux. Les multiples flux méditerranéens nécessitaient d'importants développements. Le sens des flux, les logiques qui les expliquent et les effets spatiaux dont ils sont porteurs devaient être explicités, afin d'éviter une énumération. Les flux migratoires, légaux et clandestins, se décomposaient en flux du nord vers le sud, mus par l'héliotropisme et l'évitement, et en flux du sud vers le nord, dûs aux migrations de travail et au regroupement familial. Les flux touristiques devaient être abordés sous l'angle de la valorisation de l'interface littorale et du différentiel climatique déjà vanté par Goethe entre Europe du nord et Méditerranée. L'étude des flux de marchandises, légaux ou illégaux, les flux financiers et les délocalisations (par exemple de l'industrie textile ou des centres de services au Maghreb) conduisait à analyser l'interface méditerranéenne dans le cadre de la mondialisation. La notion d'échange inégal devait être mise en avant. La comparaison entre les flux nord-sud et les flux est-ouest permettait de relativiser l'importance de l'interface méditerranéenne et de convoquer les connaissances sur les hydrocarbures acquises par une partie des candidats l'année dernière.

Les copies qui ont montré comment le statut d'interface structurait l'organisation de l'espace ont été valorisées. Les thèmes de la littoralisation, des ports et du problème de leur hinterland, ou des stations touristiques ont été convoqués avec profit, à condition d'être problématisés. Une analyse des conflits d'usage liés à l'échelle locale au statut d'interface était également bienvenue.

Le sujet supposait parallèlement une analyse de la place de la Méditerranée européenne dans l'Union et en Méditerranée. Cette analyse gagnait à s'appuyer sur le modèle centre/périphérie, entendu dans une perspective dynamique, et à évoquer les perspectives de coopération voire d'élargissement de l'UE à la rive sud de la Méditerranée, susceptibles de fournir une très pertinente ouverture finale. Les copies qui n'évoquaient pas la rive sud du bassin ont été pénalisées. La relativisation de la fonction d'interface de la rive nord de la Méditerranée passait par l'évocation du rôle central de la mégalopole européenne et la comparaison dissymétrique avec le Northern Range.

Deuxième terme du sujet, l'Union Européenne, cet acteur marquant de l'interface méditerranéenne, a été trop souvent considérée comme un simple cadre. La « forteresse Schengen » et le partenariat euro-méditerranéen devaient être évoqués. Le sujet nécessitait la mobilisation de connaissances portant sur les politiques européennes.

Les quelques candidats qui ont comparé l'interface méditerranéenne à d'autres interfaces, notamment l'interface entre Etats-Unis et Mexique, ont ainsi témoigné d'une intelligence aigüe du sujet. L'usage de la Méditerranée comme nom propre et concept applicable à d'autres espaces, par exemple à l'Asie du sud-est, a été également présenté avec profit par un candidat.

À l'aune de ces critères de notation, les copies ont été classées en cinq catégories. Les meilleures traitaient à la fois de la notion d'interface et du rôle de l'Union Européenne, en s'appuyant sur des exemples précis. La deuxième catégorie procédait de la même façon, mais sur un mode plus flou. Beaucoup de candidats ont présenté une réflexion minimale sur la notion d'interface, servie par des connaissances, mais ont à peine abordé le rôle de l'UE. Un ensemble de copies faibles montrait quelques connaissances concernant la Méditerranée, mais

ne réfléchissait pas sur la notion d'interface. Enfin, quelques candidats n'ont présenté qu'une suite de clichés, masquant des connaissances très insuffisantes et ponctuée de confusions.

Le jury n'attendait pas un plan préconçu, mais l'appréhension problématisée de toutes les dimensions du sujet. De nombreuses copies ont opté de façon satisfaisante pour un plan totalement ou partiellement dialectique, plus ou moins bien mené, qui montrait l'interface comme fracture, zone de contact et espace de coopération. Les copies ayant eu la finesse de relever la sélectivité de l'interface, les tensions voire les contradictions autour de l'interface méditerranéenne ont été valorisées. La meilleure copie a proposé l'hypothèse stimulante quoique maladroitement exprimée d'une schizophrénie de l'interface. Une très bonne copie s'est distinguée en proposant une première partie consacrée aux singularités de l'interface méditerranéenne par rapport aux autres interfaces de l'UE, avant d'analyser les dynamiques traversant cette interface, puis le rôle de l'UE dans la structuration de l'interface.

Si la dimension historique des échanges autour de l'interface méditerranéenne devait être évoquée, et les dynamiques en cours auscultées, les parties ne devaient pas se structurer autour d'un principe chronologique. S'il fallait différencier les espaces composant l'interface méditerranéenne de l'Union Européenne, et montrer l'importance particulière de certains lieux (par exemple l'île de Lampedusa pour les migrants venus d'Afrique) ou de certains axes (par exemple l'axe rhodanien, qui permet la pénétration vers l'Europe du nord), une typologie n'était pas nécessaire. Sa réalisation a dans la majorité des cas été disqualifiée par une problématisation insuffisante.

Du point de vue de la rédaction, le jury déplore encore un trop grand nombre, qui plus est croissant, de fautes d'orthographe ou d'accord et de maladroites de rédaction. Par exemple, il convient de ne pas abuser du vocabulaire du « dynamisme », à la fois flou et médiatique, et de prendre garde à l'orthographe des termes techniques ou des noms propres (ainsi celui de la sociologue américaine Saskia Sassen s'est-il trouvé malmené à plusieurs reprises) : l'approximation ne peut régner dans la convocation bienvenue des références. Rappelons également la nécessité de soigner les articulations logiques du devoir et d'équilibrer qualitativement et quantitativement les différentes parties. Trop de copies ont sacrifié la troisième partie, par manque de temps ou par défaut de construction.

Sur le fond, il convenait d'éviter absolument les stéréotypes culturels sur le Méditerranéen ou la Méditerranée. En revanche, les références à la fameuse œuvre de Fernand Braudel ont été appréciées. De même, les jugements de valeur n'ont pas leur place dans une dissertation. Quelques candidats ont notamment donné leur avis sur les politiques migratoires, ce qui était mal venu, voire très mal venu lorsque l'excès d'immigration a été présenté comme un fait objectif ... Les passages consacrés au « choc des civilisations » de Samuel Huntington étaient envisageables à condition de ne pas lui accorder une importance démesurée et de se montrer critique.

La partie graphique du devoir témoigne d'efforts parfois maladroits des candidats. Rappelons que les croquis intermédiaires doivent toujours être accompagnés d'un titre, d'une échelle (sauf dans le cas de modèles graphiques) et d'une légende. Les croquis témoignant d'une réflexion, tels les croquis comparant l'interface méditerranéenne à l'interface mexicano-américaine ou montrant l'organisation centre/périphérie de l'UE, ont été valorisés. En revanche, les croquis justes mais sans rapport avec le sujet sont sanctionnés.

L'innovation consistant à fournir deux fonds de carte de format différent n'a pas posé de problème. Seul un candidat n'a pas respecté la consigne consistant à n'utiliser qu'un des deux fonds fournis, et visant à éviter les pertes de temps nuisibles à l'ensemble du devoir. La majorité des candidats ont opté pour le format A3. Le jury n'avait pas de préférence, mais

attendait une cohérence entre le format choisi d'une part, la quantité et la précision des informations représentées sur le fond d'autre part. L'absence de carte reste pénalisante, même si une bonne copie et le recours à d'autres illustrations graphiques peuvent en partie compenser ce manque. La majorité des candidats ont bien assimilé la règle d'organisation de la légende de la carte, mais beaucoup ignorent qu'une carte doit porter un titre, différent du sujet de la dissertation et problématisé. De plus, tous n'ont pas su remplir une carte sur laquelle les flux occupaient une place importante. Rappelons que les candidats gagnent à utiliser toutes les ressources graphiques, en équilibrant figurés ponctuels, linéaires et surfaciques. Auraient ainsi pu être représentés, sans aucune exhaustivité, les ports ou les points de passage privilégiés des migrants (les enclaves de Ceuta et Melilla ou la concentration des risques au niveau du détroit de Gibraltar figuraient à juste titre), les différents flux, avec un point de départ et un point d'arrivée, les relations à l'UE (appartenance, demandes d'adhésion ou accords de coopération). La hiérarchisation des informations et le choix des toponymes utiles se sont montrés fréquemment défectueux. La surcharge et inversement les vides (notamment sur la rive sud) devaient être évités. Outre ces remarques relevant de la sémiologie graphique, il importe de souligner que la portée démonstrative de la carte de synthèse est insuffisamment pensée dans la majorité des copies. Enfin, la défaillance des cartes relève en partie de mauvaises analyses du sujet ou de problématisations insuffisantes.